

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mulhouse, le 28 avril 2014

Signature à Mulhouse de la convention d'association entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace

Lundi 28 avril 2014, Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg (Unistra) et Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'Université de Haute-Alsace (UHA) ont signé, à Mulhouse, la convention d'association qui concrétise la politique du site alsacien dans le cadre des regroupements prévus par la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

Cette association est inscrite dans le contrat de site 2013-2017 signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 23 mai 2013. Elle traduit la volonté des deux partenaires de conjointre leurs forces afin d'accroître le potentiel scientifique au niveau régional, en particulier en proposant une offre de formation cohérente et complémentaire, et de favoriser une meilleure visibilité et une plus grande attractivité nationale et internationale des deux établissements en recherche et en formation. Il s'agit également pour les deux établissements de renforcer la cohésion de leurs actions économiques, sociales, et culturelles sur le territoire alsacien.

Dans ce cadre, l'Université de Strasbourg joue un rôle moteur en tant qu'établissement coordonnateur du site qui concerne également, au-delà de l'Université de Haute-Alsace, l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA), la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU), l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) et l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS).

Cette signature intervient après l'adoption de la convention d'association par les conseils d'administration des deux établissements.

Les présidents ont souhaité symboliquement marquer cette nouvelle étape en organisant la signature de la convention à Mulhouse, soulignant ainsi l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'ensemble du territoire alsacien.

Contacts presse :

Université de Haute-Alsace : Sophie Dorn, 06 16 31 42 62, sophie.dorn@uha.fr

Université de Strasbourg : Gaëlle Talbot, 06 80 52 01 82, gaelle.talbot@unistra.fr